

[Français]

L'honorable Philippe Deane Gigantès: Honorables sénateurs, hier le chef du gouvernement au Sénat a eu la gentillesse de nous donner un sondage que son parti avait effectué.

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): C'est le gouvernement qui l'a effectué, honorables sénateurs.

Le sénateur Gigantès: Je croyais que le gouvernement et le Parti conservateur, pour le moment au moins, sont dans une sorte de conjonction. Mais, si vous préférez, je dirai, le gouvernement.

Le sénateur Murray: Le Parti conservateur fait aussi des sondages mais on ne dévoile pas ces sondages au Parlement.

Le sénateur Gigantès: Honorables sénateurs, j'ai soustrait avec ce chronomètre le temps qu'a pris le chef du gouvernement de mes 15 minutes, Votre Honneur.

Il est étonnant ce sondage. Il est étonnant non pas parce qu'ils l'ont commandé mais parce qu'ils n'en ont pas tenu compte. C'est un sondage absolument accablant pour ce que les conservateurs veulent faire.

La maison de sondage voulait trouver s'il y avait un problème et s'il fallait que l'on fasse de la publicité pour guérir les problèmes. Ils ont examiné six groupes dont trois à Montréal et trois à Toronto, parmi les chômeurs et parmi ceux qui travaillent et qui sont du genre féminin et ceux qui travaillent et qui sont du genre masculin.

Le sénateur Murray: C'est ce que l'on appelle un «focus group» et non pas un sondage dans le sens habituel du terme. C'est un «focus group».

Le sénateur Gigantès: Avec 1 224 personnes interrogées, c'est plus que le «Gallup». Alors, j'ai soustrait encore les secondes, Votre Honneur. Ce «focus group» avec 1 224 personnes interrogées montre que 63 p. 100 des personnes interrogées «s'opposent» ou «s'opposent fortement» à l'idée de réduire les prestations aux chômeurs. Soixante-trois pour cent s'opposent. Si on les prend par groupes, ceux qui ont terminé l'école secondaire s'opposent à 55 p. 100, il n'y a que 38 p. 100 qui appuient cette législation. Du point de vue de la langue c'est à peu près égal.

Ensuite, il y a une question: Est-ce que je me sens plus ou moins en contrôle de mon avenir économique? Là, on a 74 p. 100 des répondants qui disent «non». Ils ne se sentent pas en contrôle de leur avenir économique. C'est dans ce contexte, face au gouvernement.

La question suivante: est-ce que les femmes vont être plus ou moins harcelées suite à cette législation qui va les mettre en danger de perdre leur emploi si elles s'en vont d'un endroit où le patron les harcèle? On mesure sur 7. Les mâles interrogés c'est-à-dire 4.7 sur 7 disent que oui les femmes vont être plus harcelées qu'avant. Chez les femmes le résultat est de 5.3 sur 7.

À la question sur l'insécurité économique, 5.3 sur 7 des mâles ont répondu qu'ils étaient moins sûres qu'ils ne l'étaient, grâce à cette législation.

Est-ce que c'est vraisemblable que les femmes vont hésiter ou auront peur de quitter leur emploi même quand elles sont harcelées sexuellement? Quarante-deux pour cent disent que c'est très vraisemblable qu'elles auront peur de quitter leur emploi. Dix-neuf pour cent disent que c'est vraisemblable. Un autre 13 p. 100 disent que oui presque vraisemblable. On parle de 75 p. 100 qui trouvent que c'est très vraisemblable qu'elles auront peur de quitter leur emploi quand elles sont harcelées sexuellement.

Il y a 49 p. 100 des répondants qui disent que quelqu'un devrait avoir le droit de toucher à des prestations d'assurance-chômage quelle que soit la façon ou la raison pour laquelle cette personne a quitté. Il y a 11 p. 100 qui n'ont pas d'opinion et 39 p. 100 qui disent, non. C'est extraordinaire.

Il y avait une question touchant la justice sociale: Est-ce que cette législation indique que le gouvernement fédéral veut réduire le déficit sur le dos des chômeurs? Vous vous souvenez sûrement de la manchette dans le journal *La Presse* intitulée:

Le gouvernement ne s'attaque pas aux chômeurs mais aux chômeurs.

Quarante-trois pour cent disent que oui, ils vont réduire le déficit sur le dos des chômeurs, 39 p. 100 disent non.

Je ne sais pas s'ils ne savent pas lire les sondages?

Le sénateur Hébert: Cela ne les intéresse pas!

Le sénateur Gigantès: Est-ce que les changements sont un départ marqué de la tradition canadienne qui donne un certain appui monétaire à ceux qui perdent leur emploi? Cinquante-quatre pour cent des répondants disent «oui» et 25 p. 100 disent «non». Il y a 19 p. 100 des répondants qui ne savent pas. Les conclusions du sondage sont très intéressantes. C'est ce que le sondeur dit aux conservateurs...

Le sénateur Cogger: Au gouvernement!

Le sénateur Gigantès: Au gouvernement conservateur?

Le sénateur Hébert: Bien, c'est au gouvernement conservateur car nous n'avons rien à voir avec ce gouvernement-là!

Le sénateur Gigantès: C'est cela la distinction. Nous ne voulons pas être entachés par la même chose. C'est vous qui le faites, ce n'est pas nous!

Le sondeur dit (naturellement je viens de lire ces chiffres), que l'opposition forte «a strong opposition» est plus haute que «strong support.» La réduction des paiements d'assurance-chômage est considérée indésirable. L'appui (là où il y a appui) reflète des intérêts économiques et une division de classe.

Il continue après pour dire que le pays est très divisé sur une ligne de classe sociale là-dessus. Il y a une grosse division entre ceux qui se sentent économiquement en sécurité et ceux qui ne se sentent pas économiquement en sécurité. Ils sont, comme on l'a vu, une majorité de 57 p. 100.

Le sondeur continue à interpréter les chiffres et il dit que l'impact sur le déficit sera marginal, d'après les gens qu'il a sondés.